



Syndicat Local **FO Justice** – CP CAEN - IFS

Notations

Copinage et délit de faciès

Le bureau local FO Justice CP CAEN-IFS a été alerté par de nombreux collègues concernant la campagne de notation sur l'année 2025.

En effet, la quasi-totalité des Brigadiers-Chefs nous indiquent ne pas avoir été consultés pour donner leur avis sur les agents qu'ils encadrent pourtant quotidiennement.

Plus surprenant encore, certains collègues ont été évalués sur des faits remontant à 2024, certains même dans des secteurs où il n'exerçait plus ou pas encore. La notation étant censée refléter la manière de servir sur un temps et un secteur imparti, nous percevons difficilement comment ce type d'erreur peut arriver.

Une question mérite aujourd'hui d'être posée.

Les notations sont-elles réellement le reflet de l'investissement des agents, ou sommes-nous face à une politique du "copier-coller" ou plus dramatique encore "à la tête du client" ?

Si tel est le cas, c'est alors toute la crédibilité de l'exercice qui serait remise en cause.

Le bureau local FO Justice CP CAEN IFS sera particulièrement vigilant sur ce dossier et accompagnera chaque collègue qui estimera avoir été lésé ou non jugé à sa juste valeur lors de sa notation annuelle.

Adresse du bureau local : 2005 Boulevard
Charles CROS 14123 IFS
Mail : fo.cp-caen-ifs@justice.fr
Tél Externe : 0261107999 Tél Interne :
6400
 [FO Justice CP Caen-ifs](https://www.facebook.com/FOJusticeCPCaenifs)

SLP FO Justice – CP CAEN - IFS
Le : 19 juin 2026

